

Téléphonie mobile

BOLLORÉ NE SAIT PLUS QUOI EN FAIRE...

Selon La Tribune, Bolloré Telecom se serait grandement rapproché d'Orange et de SFR. Les discussions se seraient penchées sur les licences WiMAX que possède actuellement Bolloré.



On le sait aujourd'hui, la technologie ne fait plus rêver. Si l'an dernier encore Bolloré rachetait 8 licences régionales à TDF, amenant à 20 le nombre total de licences qu'il possède, il serait prêt aujourd'hui à tout céder... Une autre solution porterait sur la création d'une société commune avec l'un des deux opérateurs contactés, dans laquelle Bolloré apporterait ses fréquences WiMAX et l'opérateur sa base d'abonnés. Le but sera alors de proposer une offre mobile sur l'ensemble du territoire, un accord de MVNO venant alors combler en 3G les zones non couvertes par le WiMAX de Bolloré...

Avec 78 millions dépensés début 2006 pour l'achat de 12 licences régionales, 20 millions en 2008 pour 8 licences supplémentaires et encore plus de 20 millions d'investissement dans la construction du réseau, l'opérateur est toujours financièrement dans le rouge... Le dernier rapport annuel affichait un chiffre d'affaires de 710 000 euros pour presque 8 millions d'euros de pertes ! Pas sûr que Orange et SFR soient prêts à jouer au poker...

Source : *La Tribune*

Téléphonie mobile

DÉMONTÉE AVANT D'ÊTRE MONTÉE...

Une nouvelle décision de justice vient interdire l'implantation d'une antenne relais, avant même que celle-ci ne soit montée. Après SFR et Bouygues Télécom, c'est cette fois Orange qui s'est vu interdire l'installation d'une antenne relais en plein coeur de la capitale, en raison "d'un risque jugé non négligeable pour la santé des riverains"...

Comme pour les affaires similaires précédentes, l'opérateur a promis de faire appel rapidement, ce qui toutefois, ne suspendra pas la décision du juge rendue hier.

Aujourd'hui, une étude menée par quatre chercheurs nous apprend qu'en moyenne, un français est exposé à 0,201 volt/mètre en moyenne sur une durée de 24h. Un taux bien bas quand on sait que les associations les plus réticentes aux antennes relais réclament régulièrement une limitation à 0,6 volt/mètre... Une expérience menée sur 377 personnes qui ont passé plusieurs journées avec un appareil de mesure. Au hit-parade des émissions reçues, le téléphone mobile arrive après les box Wi-Fi et après... la radio FM ! Comme quoi il serait peut-être plus dangereux de dormir à côté de son radio-réveil que de passer un coup de fil avec son portable... Vous avez dit dangereux ?

Source : *Libération*

Télévision

CANAL GARDE SON EXCLU

Les offres des différents FAI faites à TF1 et M6 n'ont pas été suffisantes (cf. **édition du 17 août**). Au total, face aux 60 millions d'euros payés par CanalSat pour l'exclusivité de 6 chaînes (Eurosport, LCI, TV Breizh, ...), les opérateurs n'ont rassemblé que 25 millions d'euros. Ajoutés aux 25 millions que CanalSat proposait s'il perdait l'exclusivité, il manque donc 10 millions à TF1 et M6 pour conserver le même prix...

Le contrat a donc été reconduit pour deux années supplémentaires. Pour retrouver ces chaînes sur Freebox TV il faudra donc patienter encore un peu :-)

Source : *Le Figaro*

Le site qui déchire du vendredi

ILS SONT FOUS CES CORÉENS !

Cette semaine le site qui déchire sera une vidéo, avec une compétition de jeux vidéos organisée dans le pays du matin calme. Le concept est toujours le même, les briques aussi, dans ce tournoi de Tetris, un des jeux le plus vieux du monde, vous pourrez constater que le niveau est... élevé. Et l'ambiance ne serait pas la même sans des commentateurs très inspirés !

C'est ici : <http://www.youtube.com/watch?v=wAUggp9U7Ao>Ou encore ici : http://www.youtube.com/watch?v=7HMXN_X53HM